

M^r Shinac Le 25^e Juillet 1791

Mon cher frere

Celle cy est pour vous assure de mes Respect
En esperant que la presente vous trouve en
Parfait sante ainsi quel me quitte et mes
prochable de vous écrire des nouvelles de l'arrange-
ment de Mon Equipement que que les
Canots de M^r Messon ne sont point encore
arrive' en ce port, mais filot qu'il seroit arrive
je vous le feray sçavoir, si est ensuite parviend
de me faire réponse par M^r Corie au sujet
d'une Lettre que je vous ait écrit par M^r Quenel
si toute fois il arrive avant l'apport de mes
cependant j'ai donne' ordre au porteur de la
Prevenir si M^r Quenel ne se rend point avant
lui de vous porter la lettre que je vous écrit
Par M^r Quenel a la quelle je prie que
vous en ferez réponse

J. A. P.

J'ai été en amour pouvoir de vous faire tenir
quel que paquet de peu de poids je le ferai
mais le volant sera si fréquent dans le lac
que je crain qu'il arrive en espost trop tost
mes cependant il faut esperer que je pourrai
le faire, au sujet de ce que je vous marque
dans la lettre que je vous envoie par M.
Roussel je vous prie de en faire réponse
soit par M. Leric ou par le Courier du
Detroit cette lettre vous obligera lui
qui vous en aura une grande obligation
vous savez que M. Hucy est arrivé en ce
port et personne ne vous l'empêchera
son service faire. Et je crain qu'il ne trouve rien
de plus. J'ai été de nouvelle de ma famille
et que ma chère mère se portoit bien mieux
ainsy que Mon chère père. Elles continuent
à venir notre petite famille. Et M. Mauray
et son frere. Pour nouvelle qu'il y a eue
une affaire d'honneur entre M. de
Angleby et le Lieutenant Roche du cinquiesme
Regiment

M. Augleby sur Rendu sur le champs
indiqué par M. Le Bail. Pouché avec
M. andré tood son témoin et M. Pouché
sur presenté Jean témoin disant qu'il
n'avait point pu trouver de témoin
pendant a affaire de Sebatre —
M. Augleby a agie en gentil homme
et lui a dit puisqu'il n'avait point de témoin
de remettre la party a un autre jour
puisque'il l'avait fait venir jusque au
lieu convenu qu'il vouloit en avoir
satisfactura, cest mesme selon l'usage
chez eux. Et M. Pouché a été faire toute
les excuses que M. Augleby exigeoit de lui.
Et M. Augleby lui a dit qu'il l'obligoit
a être satisfait par de pareil excuse et
M. Pouché son est retiré de cette manier
sans me trouver long dans ma lettre

M. Le Bail

Jusqu'avec et hon
Charles Louis Le Palluier

M Lepallieur

Rece. Mmes
E. M. James Morrison
England & Montreal